

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 9 juillet 2015

Secrétaire de séance : S. SAULE

Présents (7) : T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, I. CAVALLO (arrivée à 20h45), G. CERUTTI, E. CHARRIER, X. DELAPORTE, C. ERROUET, S. SAULE

Absents (1) : R. FONSECA

Absents excusés (0) : /

Quorum (6) : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 3 juin 2015	8	6	0	2	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. Délibérations

1. Budget M 14 – Décision modificative N° 2

- Opération 109 Acquisition Maison Blanche : transfert de crédit: changement du n° de compte pour cette opération, sans incidence sur le budget.
- Opération 103 réseaux secs Pré du Comte : augmentation de crédit de 5000 € en prévision de l'avenant de la maîtrise d'oeuvre, en déduction de l'opération 85 – groupe scolaire
- Opération 102 cimetière : augmentation des crédits de 7000 € en déduction de l'opération 85 groupe scolaire

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

2. Budget M 49 - Décision modificative N° 1

- Modification compte de report excédent (1068 au 002), sans incidence sur le budget
- Opération 132 assainissement Pré du Comte : augmentation du crédit pour réaffectation de dépense 2014 faite au M14 : 2500 €, en déduction de l'opération 134 – Step de Buis.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

3. Transfert compétence du droit de préemption urbain de la communauté de communes à la commune

Lors du transfert de la compétence PLU à la CCCC au 1er janvier, le droit de préemption a été aussi transféré de fait. Il s'agit de rebasculer cette compétence sur la commune.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

4. PLUi – organisation de la coopération entre la communauté de communes et les communes

Il s'agit de définir les modalités de coopération, à savoir l'articulation entre le conseil communautaire, la conférence des maires, le comité de pilotage, le comité technique et les

conseils municipaux.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

5. Aménagement de la traversée du bourg - demandes de subvention Contrat de Territoire de Tourisme et Loisirs Adaptés

Il s'agit de demander une aide financière dans le cadre du CTTLA : suivant l'axe 1 pour 22 197 € de subvention (44 395 € de dépenses), suivant l'axe 3.1 pour 59 984 € e subvention (124 967 € HT de dépense).

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

6. Réfection des Appartements aux Bandets – Marchés de travaux - pénalités de retard

Il s'agit d'exonérer de pénalités de retard les entreprises Oxalis, Feller, BPS Menuiserie, du fait que les retards ne leur incombent pas. Seule l'entreprise ATOUT CARREAUX se verra appliquer les pénalités de retard.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

7. Application du droit des sols - Convention avec la communauté de communes

Il s'agit de valider la convention à intervenir entre la CCCC et les communes pour la mise en place d'un service ADS à compter du 1^{er} juillet 2015.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

8. Navette de ski – convention de répartition des frais

Il s'agit de valider la convention de répartition du reste à charge des frais de la navette de ski saison 2014/2015 par tiers entre les 3 communes, le conseil départemental prenant en charge 50% des frais.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

9. ASDER – adhésion 2015

Il s'agit d'adhérer à cette association. Montant de la cotisation 150 €/an.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

10. Taxe de séjour hiver 2014-2015 – reversement au conseil départemental et à l'office du tourisme

Reversement de la taxe de séjour : Office du tourisme 456,88 €, Conseil départemental 45,69 €.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

11. Motion de soutien AMF – finances publiques

Il s'agit de dénoncer la baisse de la dotation générale de fonctionnement.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATION REPORTEE :

- Enfouissement des Réseaux Secs et Assainissement Pré du Compte - avenant au marché du bureau d'Etudes Profil Etudes

3. SUJETS A TRAITER :

• **Travaux et projets en cours**

○ **Traversée du Bourg,**

Promenade observatoire le 4 juillet. 50 personnes rencontrées.

Prochaine étape : comité consultatif le 15 juillet

Exposition du 16 au 31 juillet à la Maison Hermesende salles vertes et jaunes. Ces locaux seront ouverts de 9h à 16h. Les élus s'organisent pour être présents chaque jour pendant une partie du temps d'ouverture.

- **Step de St Même** : le matériel est installé et en cours de réglage. La réception sera programmé après le 20 juillet.

- **Cimetière** : Travaux de réfection des murs terminés. L'ossuaire sera installé sur deux emplacements pouvant accueillir 48 places.

Pour les travaux de l'ossuaire, le montant sera plus élevé que prévu car il y a 19

tombes à vider au lieu de 12 prévues d'où la décision modificative au M14.

- **Comptes rendus des réunions intercommunales, thématiques et commissions communales**

- CCCC / conseil communautaire
- CCCC / Repas des élus après concours de Pétanque, journée très conviviale.
- Conseil d'administration de l'Asder, d'Enercoop
- Commission du personnel
- CCCC/ PNRC : Réunion sur le cirque de St Même
- Journée Forêts et Eaux
- Assemblée générale de l'ASA
- Commission de travail / conseils de hameaux : avancement dans la rédaction du document « conseils de hameaux - mode d'emploi ». Prochaine réunion le 11 juillet.
- Réunion Erdf annuelle pour présenter les nouveautés sur le réseau d'électricité

- **PLUi avancement (Elsa Charrier)**

Ce point sera abordé à chaque séance pendant toute la durée d'élaboration du PLUi. La CCCC prépare l'appel d'offre pour le choix du bureau d'Etudes.

- **Maison Hermesende – mise à disposition des locaux – application des tarifs et subventions de compensation (Isabelle Cavallo)**

Occupation pour activité collective et ouverte : le montant des frais est compensé par une subvention :

- CHICONG : 312 € pour 2 créneaux par semaine
- AADEC : 468 €/an pour 3 créneaux
- Scrabble : 156 €/an pour un créneau
- Dessin : 156 €/an pour un créneau
- Danse afro : 156 €/an pour un créneau

Occupation pour activité personnelle : 1 €/h, 3 €/créneau, 6 créneaux maxi/sem à 10€

- Joseph Cadwell 11 créneaux par semaine sur 40 semaines = 400 €
- Caroline Amoros : 5 créneaux /sem sur 36 sem : 10 €x36 = 360 €
- Sophie Martelli 1 créneau/sem sur 24 sem = 3 €x24 sem = 72 €.

Un courrier sera fait à chaque utilisateur en indiquant les frais dus pour mise à disposition des locaux et la subvention de compensation le cas échéant.

Demande de Xavier Delaporte d'utiliser le local de la salle Jeanot Marriette à St Même pour son activité artistique personnelle hors période de chauffage de ces locaux, dans le cadre de ce dispositif. Le conseil municipal donne un accord de principe.

- **Veille sociale**

- **Bulletin municipal de septembre, contenu et calendrier**

Contenu : éditto sur le projet traversée du bourg, frais de fonctionnement école, foncier forestier, école / analyse des ondes, journée de la nuit, projet traversée du bourg, PLUi, conseils de hameaux/mode d'emploi, conseils d'administration Asder et Enercoop, légion d'honneur de A Maréchal.

Planning : écriture des articles pour le lundi 24 août.

- **Conseils de hameaux de septembre spécifiques sur le projet de traversée du bourg**

Proposition de dates après le comité consultatif du 8 septembre :

- 12 septembre : La Fracette /Les CLaret
- 19 septembre : Les Bandet
- 26 septembre : Le Bourg / St Même

- **TAP – organisation pour l'année 2015/2016**

Réunion le 7 juillet avec l'AADEC, Entremont le Vieux, St Pierre d'Entremont Savoie, St Pierre d'Entremont Isère. L'AADEC a fait état des dysfonctionnements dans la gestion des TAP cette année.

Le conseil municipal se prononce pour reconduire la convention avec l'AADEC, moyennant les ajustements nécessaires à l'amélioration du fonctionnement. L'AADEC devra prévoir le recrutement d'un poste à 50 % pour la gestion des TAP dès septembre.

- **Refacturation à St Pierre d'Entremont Isère des frais de fonctionnement de l'école, de la STEP des Buis et de la Maison Hermesende**

Réunion le 8 juillet. St Pierre d'Entremont Isère conteste certains postes de refacturation notamment les heures des agents techniques.

Le conseil municipal demande à ce que les heures des agents techniques pour la maison Hermesende soient partagés, en enlevant les heures dues aux travaux réalisés suite à l'opération de réhabilitation du bâtiment.

Afin de réduire les avances de trésorerie de la commune, une facturation mensuelle sera mise en place avec régularisation bi annuelle.

- **Marché de maîtrise d'oeuvre Réseaux du Pré du Comte - Recours de ETEC** : ETEC conteste son éviction du marché. Notre avocate M^o DURAZ assurera notre défense.
- **Légion d'honneur remise à M Maréchal** : Samedi 18 juillet à 11h.
- **Camping municipal** : pot du 11 juillet à 18h, remplacement de l'agent le 16 août.
- **Inauguration de statues en l'honneur de Ph BRON champion du monde de ski de bosses** : Samedi 18 juillet à 11h. Présence de G. CERUTTI et S. SAULE pour représenter la commune.
- **Bébébus**
Proposition de la CCCC d'installer le bébébus le jeudi de 8h à 17h dans les Entremonts. Le conseil municipal donne un accord de principe pour l'utilisation des locaux de la Maison Hermesende sous réserve qu'ils conviennent. Louis Bocchino prend contact avec la CCCC pour une visite des lieux.
- **Fermeture de l'accès au cirque de St Même quand le parking est plein** : le blocage des véhicules actuellement au pont Vaganay crée des problèmes de circulation. Déplacer ce blocage à Bazinière n'est pas forcément mieux, à voir avec la CCCC
- **Dépôt de bois aux Platières (vers station essence)** : P Saule propose que la commune acquière une partie de la parcelle à l'arrière de ce dépôt pour faciliter les manoeuvres des grumiers : à chiffrer (frais de géomètre et de notaire) pour budget 2016.
- **Préau de la Salle Notre dame** : l'AEP veut récupérer le meuble bar prétextant que l'activité du bar associatif crée un préjudice aux bars du village, ce qui n'est pas le cas. Un nouveau meuble bar sera installé dès le 15 juillet.

4. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire

- Recrutement pour remplacement d'un agent communal

5. COURRIERS DIVERS

- Livret de Bord Ecole pour la classe de mer à Montmartin
- Courrier de M Guenser
- ASDER – familles à énergie positive